



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 19 juillet 2021 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

| | |
|-----------------------------------|----------|
| M. Raymond Francoeur | Maire |
| M. Marc Ouellet | siège #1 |
| M. Sébastien Leclerc | siège #2 |
| M ^{me} Linda Morin | siège #3 |
| M ^{me} Sylvie Duchesneau | siège #4 |
| M. Steeve Paquet | siège #5 |
| M. Jean-François Lauzier | siège #6 |

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} Stéphanie Readman, trésorière-adjointe, est présente à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTÉTÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENNES ET CITOYENS DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE Saine gestion de la municipalité et de son développement.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

146-07-21

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

147-07-21

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHES D'UNE SECRÉTAIRE ET D'UNE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE Mme Stéphanie Readman a déposé sa lettre de démission le 13 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nathalie Mayer a trouvé un emploi permanent et n'est plus disponible depuis le 8 juin 2021, pour des tâches de commis de bureau à temps partiel;

CONSIDÉRANT QU' après évaluation des besoins et après les recommandations du comité des ressources humaines, la Municipalité a pris la décision de retirer les tâches en lien avec le secrétariat pour y créer un nouveau poste et de modifier les modalités et conditions de travail du poste de trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entrevues ont été passées suite à l'affichage des postes nommés titres et que deux candidates répondent aux besoins de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'embauche de M^{me} Mélanie Bourgeois à titre de secrétaire, aux conditions stipulées dans le contrat de travail;

QUE les membres du Conseil autorisent l'embauche de M^{me} Rosalie Perron à titre de trésorière adjointe, aux conditions stipulées dans le contrat de travail;

QU'il y ait donc, à compter du 9 août 2021, quatre signataires au compte bancaire de la Municipalité, soit le maire, M. Raymond Francoeur, le pro-maire, M. Marc Ouellet, M^{me} July Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière et M^{me} Rosalie Perron, trésorière adjointe. Deux signatures seront requises pour les chèques, soit celle du maire ou du pro-maire et celle de la directrice générale ou de la trésorière adjointe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous invitons les citoyens à poser leurs questions soit par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec ou en laissant un message vocal au 418 329-3304 poste 101. Les réponses à vos questions seront données lors d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce conseil.

148-07-21

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 h 37 par Mme Linda Morin.



Raymond Francoeur
Maire



Stéphanie Readman
Trésorière adjointe